HAUTE NORMANDIE
onisep

La Lettre d'Information

N°11 - Septembre 2014

La Lettre d'Information

Onisep Haute-Normandie
5 place des Faïenciers
BP 81082
76173 ROUEN Cedex 1
02 32 08 98 30
drorouen@onisep.fr

Directeur de la publication :
George ASSERAF
Directeur délégué :
Jean-Marc PETIT
Responsable de la publication :
Anne-Catherine HAMEL
Documentation, Rédaction et PAO :
Sarah BAILLEUL
Crédit photo :
Onisep Haute-Normandie

Sommaire

Actualités
Salon virtuel de l'Onisep ; Fête de la science ; Route des énergies ; C.Génial ; Journée européenne des langues ; 24h pour l'emploi ; Semaine du port ; 5 jours de la logistique en Haute-Normandie

Formations & diplômes
Alternance dans la pharmacie ; Rebondir en alternance ; PACES ; Ecoles d'ingénieurs ; Options au bac général en 2013 ; Apprentissage dans le BTP ; Formations dans le BTP ; Parus au JO

Education & orientation
Rentrée scolaire 2014-2015 ; Conseil école-collège ; Orientation au collège et au lycée ; RERS 2014 ; Loi pour l'enseignement supérieur et la recherche ; Enseignement supérieur, recherche, innovation ; Regards sur l'éducation 2014 ; EDF ; Guide des néo COP ; Les médias sociaux en documentation

Métiers & emploi
Métiers territoriaux ; Community managers en France ; Quels métiers en 2022 ? ; Population active et emploi entre 2006 et 2011 ; Métiers d'art ; 88000 établissements haut-normands ; Enquête SEINE ; Regard biblio ; Normandie en chiffres et en cartes ; Beau travail ; Moncontratpro.com ; Etudiant-e entrepreneur

Handicap
Mieux accompagner les élèves en situation de handicap ; Prise en compte des personnes en situation de handicap ; témoignages de travailleurs aveugles ; SUMPPS

Objectif égalité
Eduquer à l'égalité filles-garçons ; Mixité des métiers

Onisep infos
Les nouveautés ; Sur onisep.fr/rouen ; A paraître

Actualités

Manifestation organisée par l'Onisep

« L'ORIENTATION SCOLAIRE À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE »

Un salon virtuel de L'Onisep

Du 6 au 12 octobre, l'Onisep, avec le soutien du ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et le concours du réseau Canopé, organise le **premier salon virtuel sur le thème « l'orientation scolaire à l'ère du numérique »**. Cette manifestation s'adresse aux enseignants du second degré, à l'ensemble des personnels d'éducation, d'orientation et d'encadrement en France et en établissement français à l'étranger.

« Faire entrer l'école dans l'ère du numérique »

Ce salon s'inscrit dans la stratégie ministérielle pour « faire entrer l'École dans l'ère du numérique ». Catherine Becchetti-Bizot, directrice du Numérique pour l'Education, George Asseraf, directeur de l'Onisep, et Jean-Marc Merriaux, directeur général du réseau Canopé, inaugureront ce salon lors d'une conférence le 6 octobre, à 11 heures.

Faire découvrir les ressources numériques pour l'orientation, faire connaître les expériences réussies en matière d'accompagnement de l'orientation, réfléchir aux usages du numérique et à ses conséquences pour les pratiques éducatives en orientation, et de façon plus large, engager l'ensemble des personnels dans une réflexion centrée sur les usages du numérique et ses conséquences pour les pratiques éducatives en orientation : tels sont les objectifs de ce salon.

Un espace webinaire

Douze conférences scanderont le salon sur des thèmes en lien avec les pratiques professionnelles et les usages du numérique pour l'orientation en classe : « Quelles compétences pour s'orienter à l'heure du numérique ? », « Innovation numérique et inclusion scolaire : quels services ? quels usages ? », « La Mallette des Parents : comment accompagner les parents dans l'orientation de leurs enfants ? » Ces conférences seront diffusées en direct et accessibles en différé. A la fin de chaque session, les internautes pourront poser leurs questions aux intervenants via des **tchats**.

Partager les ressources et les retours d'expériences

Ce salon comporte également un hall des exposants où seront présents le ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, l'Onisep, le réseau Canopé, le CNED et des établissements de formation. Sur les stands, les internautes trouveront des informations, des documents et des ressources à télécharger. En parallèle de ce salon, du 6 au 10 octobre, le réseau Onisep et le réseau Canopé proposeront, au sein des Ateliers Canopé, des animations autour des conférences sur le thème de la formation du numérique pour l'orientation.

Pour connaître le programme du webinaire et s'inscrire aux conférences :

www.targetwebevents.com/onisep

Actualités (suite)

Manifestations en partenariat avec l'Onisep

LA MAGIE DES MÉTIERS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES

Du 9 au 11 octobre 2014

Dans le cadre de la Fête de la Science (du 26 septembre au 19 octobre 2014), la **Cité des Métiers et l'Onisep Haute-Normandie** vous proposent de découvrir des parcours de formations des métiers scientifiques et techniques et leurs débouchés.
Les élèves seront accueillis par groupes autour de plusieurs animations interactives (quiz, animation surprise sur la magie des métiers scientifiques et techniques, espace documentation).
De 9h à 18h, Faculté des Sciences, Saint-Etienne-du-Rouvray.
Inscription obligatoire pour les groupes auprès de la Cité des métiers au 02 32 18 82 80 ou par mail : contact@citedesmetiershautenormandie.fr

Plus de renseignements sur le site de la Cité des métiers :

www.citevenements.fr/a-la-une/la-magie-des-metiers-scientifiques-techniques-2.htm

Retrouvez également l'intégralité du programme régional de la Fête de la science sur :

http://www.fetedelascience.fr/pid25662/les-programmes-regionaux.html?region_map=11

LA ROUTE DES ÉNERGIES

Du 13 au 17 octobre 2014

1ère région énergétique française en termes d'emploi et de production de richesses, la Haute-Normandie offre de nombreuses opportunités d'emploi dans les secteurs du raffinage du pétrole, de l'électricité, mais aussi de l'éolien, du photovoltaïque… Afin de faire découvrir ces métiers, la filière « Énergies Haute-Normandie » et la cité des Métiers organisent la 4e Route des énergies : 42 Entreprises ouvriront leurs portes sur l'ensemble du territoire Haut-Normand.

Pour cette 4e édition, la délégation « Elles bougent en Normandie » mobilisera ses réseaux de marraines et d'ambassadrices afin de démontrer l'attractivité des énergies au féminin.

Inscriptions et programme auprès de la cité des Métiers au 02 32 18 82 80 ou sur :

www.laroutedesenergies.com/

Autres manifestations et actualités

C.GÉNIAL

Fondation pour la culture scientifique et technique

C.genial
Fondation pour la culture scientifique et technique

La fondation C.Génial a pour ambition de sensibiliser les jeunes aux sciences et aux techniques et leur faire découvrir les métiers associés. En partenariat avec le dispositif « Sciences à l'école », elle organise le concours C.Génial qui récompense les projets scientifiques innovants, élaborés au cours de l'année scolaire par des élèves de collèges et lycées.
Sélectionnés lors d'un premier tour par un jury composé de chercheurs et d'enseignants, les candidats reçoivent une subvention pour mener à bien leur projet au cours de l'année scolaire.

Ouverture des inscriptions le **15 septembre 2014 sur le site de Sciences à l'école** :

www.sciencesalecole.org/concours-nationaux

Finale nationale le 15 mai 2015.

Plus de renseignements sur le site de la fondation C.Génial :

www.cgenial.org/82-nos-actions/85-concours-c.genial

JOURNÉE EUROPÉENNE DES LANGUES

Le 26 septembre 2014

La Journée européenne des langues a lieu chaque année le 26 septembre. Elle a été créée par le Conseil de l'Europe. Elle est l'occasion de **sensibiliser le public à l'importance de l'apprentissage des langues et de promouvoir la richesse culturelle de l'Europe**.
Des événements sont organisés dans toute l'Europe : manifestations, émissions de radio et de télévision, cours de langues, conférences, etc.

Programme disponible sur :

http://edl.ecml.at/Events/EventsDatabase/tabid/1772/language/fr-FR/Default.aspx

Pour les scolaires, la Journée européenne des langues est l'occasion d'en apprendre plus sur d'autres cultures, traditions et langues qui ne sont pas habituellement présentées en classe, de faire la promotion des talents créatifs des élèves en leur faisant jouer des sketches tout en mettant en valeur les autres langues qu'ils connaissent, en créant des cafés linguistiques, en mettant en lumière toutes les langues parlées au sein de l'établissement, etc.
Des jeux linguistiques pour découvrir les différentes langues européennes sont accessibles sur le site internet de la Journée.

http://edl.ecml.at/

« 24H POUR L'EMPLOI »

Le 2 octobre 2014 au Havre

24H pour l'EMPLOI

Les « 24h pour l'emploi » sont de retour au Havre pour leur 2ème édition. **Le 2 octobre 2014, de 9h30 à 17h30 au stade Océane**, plus d'une trentaine d'entreprises et centres de formation seront présents et accueilleront les demandeurs d'emploi, les personnes en poste souhaitant donner un nouvel élan à leur carrière et les étudiants à la recherche d'un stage ou d'un contrat de professionnalisation. Plus de **500 postes** seront à pourvoir.

Les visiteurs peuvent dès à présent préparer leur venue à l'aide du salon virtuel mis en ligne sur le site du salon :

www.48h-emploi-formation.com/le-havre/2014

SEMAINE DU PORT

Du 29 septembre au 5 octobre 2014

Visitez le port et découvrez ses métiers
SEMAINE DU PORT
DU 29 SEPT. AU 05 OCT. 2014
PARTICIPATION GRATUITE
N°Vert 0 800 006 128
www.havre.cci.fr

La CCI du Havre organise la 3ème édition de la Semaine du Port, du 29 septembre au 5 octobre, en partenariat avec la Ville du Havre, le Port Center, le Grand Port Maritime du Havre et l'ensemble de la communauté portuaire havraise. Objectif : faire découvrir le port, ses activités et ses métiers, au grand public ainsi qu'aux scolaires. Différents parcours thématiques seront proposés : il sera notamment possible de suivre le parcours des marchandises, depuis l'organisation du transport jusqu'à la sortie du terminal.
Inscription gratuite et obligatoire (dans la limite des places disponibles) du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h :
- par téléphone au numéro vert : 0 800 006 128 (appel gratuit depuis un poste fixe).
- en se présentant dans les locaux de la CCI du Havre situés au 181 quai Frissard.

Programme en téléchargement sur :

www.havre.cci.fr/fileadmin/img/actualites/2014/Programme_Semaine_du_Port_2014.pdf

LES 5 JOURS DE LA LOGISTIQUE EN HAUTE-NORMANDIE

Du 29 septembre au 3 octobre 2014

A Dieppe, Evreux, Rouen et Le Havre, le secteur de la logistique se dévoile au travers de portes ouvertes d'entreprises, forums métiers, rencontres avec des professionnels... Les 5 jours de la logistique sont une occasion unique de mieux comprendre les étapes de la chaîne logistique : de l'industriel au commerçant en passant par le commissionnaire, l'armateur, le consignataire, le manutentionnaire, le logisticien, le transporteur...
Organisée par Logistique Seine-Normandie et ses partenaires, cette manifestation s'adresse à tous, et en particulier aux lycéens, étudiants ou adultes en phase d'orientation professionnelle et qui recherchent un métier offrant de véritables opportunités de carrières et de formations.

Inscriptions et programme sur :

www.5-jours-logistique.fr

les 5 jours de la LOGISTIQUE
DU 29 SEPTEMBRE AU 3 OCTOBRE 2014

Formation & diplômes

ALTERNANCE DANS LA PHARMACIE

Un web doc

La fédération patronale des entreprises du médicament (Leem) a conçu un webdocumentaire sur « l'alternance dans la pharma ». A quoi ressemble l'alternance dans l'industrie pharmaceutique ? Pourquoi faire le choix de l'apprentissage ? Comment rédiger une lettre de motivation et son CV ? Quels sont les bons conseils des recruteurs ?
Ce webdoc est destiné non seulement à susciter l'intérêt des étudiants pour la formation par alternance mais aussi à les orienter vers des métiers qui recrutent et favoriser leur insertion dans les PME.

A consulter sur :

www.leem.org/alternance/index.html

REBONDIR EN ALTERNANCE

Dès les années collège

Décrocher au collège est toujours synonyme de souffrance. Retour sur l'expérience de Mélanie, qui a su trouver un second souffle grâce au dispositif d'initiation aux métiers de l'alternance (DIMA).

A découvrir sur le site de l'Onisep :

www.onisep.fr/Choisir-mes-etudes/Au-college/Collegiens-a-besoins-educatifs-particuliers/Parcours-individualises-3e-Prepa-pro-DIMA/Rebondir-en-alternance-des-les-annees-college

PREMIÈRE ANNÉE COMMUNE AUX ÉTUDES DE SANTÉ (PACES)

Une vidéo de l'université de Rouen

La Mission Information-Orientation de l'université de Rouen, en collaboration avec le service audiovisuel, a réalisé une vidéo d'étudiants qui témoignent de leur expérience en PACES.

A découvrir sur :

http://formation-ve.univ-rouen.fr/video-paces-385405.kjsp

ECOLES D'INGÉNIEURS

Concours, mode d'emploi

Pour entrer dans une école d'ingénieurs, que ce soit après le bac, après une prépa ou un premier diplôme, tous les candidats doivent passer le cap d'une sélection. Examen du dossier, épreuves écrites, orales... Les modalités varient néanmoins selon les établissements, le profil et le niveau d'admission. Aperçu du menu qui attend les candidats aux études d'ingénieur.

A découvrir sur le site de l'Onisep :

http://www.onisep.fr/Choisir-mes-etudes/Apres-le-bac/Domaines-d-etudes/Actus-2014/Ecoles-d-ingenieurs-concours-mode-d-emploi

LES OPTIONS AU BACCALAURÉAT GÉNÉRAL EN 2013

Très peu d'impact sur la réussite

« À la session 2013, la moitié des candidats au baccalauréat général (54 %) ont présenté au moins une épreuve facultative. Les candidats choisissent majoritairement **une seule option**. Les **arts** dans la série L et l'**histoire-géographie** en S attirent le plus les candidats. **L'éducation physique et sportive (EPS)** et les **langues vivantes** sont également des matières fréquemment choisies en option. Grâce aux épreuves facultatives, la note finale au baccalauréat de ces candidats augmente en moyenne de 0,3 point. Toutefois, 10 % d'entre eux n'obtiennent aucun point supplémentaire. Sur les 175 600 candidats qui ont passé au moins une option, 35 900, soit deux sur dix, ont tiré profit de ces épreuves facultatives. Pour la moitié d'entre eux, les options ont permis d'obtenir une meilleure mention. Obtenir son baccalauréat grâce aux options reste très exceptionnel. »

Etude de la Depp (direction de l'évaluation, de la prospective, et de la performance) en téléchargement sur :

http://cache.media.education.gouv.fr/file/2014/73/4/DEPP_NI_2014_26_Options_baccalaureat_general_2013_peu_impact_reussite_337734.pdf

Formation & diplômes (suite)

L'APPRENTISSAGE DANS LE BTP

Vers une élévation du niveau de formation

A partir des données de l'insertion des apprentis haut-normands recueillies depuis le début de l'enquête Seine *(voir rubrique Métiers et emplois, page 8)*, c'est-à-dire de 2009 à 2012, ce document du Crefor Haute-Normandie retrace **l'évolution de l'apprentissage dans les métiers du bâtiment**. L'offre de formation a été profondément remaniée, en lien avec les exigences liées au développement durable. **La part des jeunes formés au niveau V diminue pour atteindre 72,7% en 2012, contre 22,5% au niveau IV et 4,2% au niveau III.** En quatre ans, la part des non diplômés et des abandons a connu une chute importante.

Malgré l'impact de la crise, les taux d'emploi demeurent relativement stables. A 12 mois, le taux d'emploi des niveaux V retrouve le niveau de 2010 (54,7%), alors qu'il est en légère baisse pour les niveaux supérieurs (soit 84,6% et 83%). Deux sous-GFE se distinguent par des taux d'emploi élevés : le sous-GFE « Etanchéité, couverture, isolation » (78,1%) et le sous-GFE « Menuiserie du bâtiment » (71,1%). Plus d'un emploi trouvé sur deux est de durée indéterminée et plus de trois jeunes sur quatre en emploi travaillent dans les métiers du bâtiment.

Etude en téléchargement sur :

www.crefor-hn.fr/sites/default/files/VERS%20DEF%20PDF%20N%C2%B020%20JUILLET-2014.pdf

FORMATIONS DANS LE BTP

Un guide de Constructys

L'organisme paritaire collecteur agréé du BTP, Constructys, propose un site internet sur les formations obligatoires et recommandées dans le secteur de la construction.

Objectif : clarifier les intitulés et les conditions de prise en charge des 124 formations liées à l'exercice des métiers, à la prévention et à la sécurité.

A découvrir sur :

www.formations-obligatoires-btp.fr

Les Formations Obligatoires et Recommandées du BTP
Transmettre les savoirs
Constructys : Les Formations Obligatoires et Recommandées du BTP
Vous accompagner dans vos projets de formation professionnelle
EN SAVOIR +

PARUS AU JO

Créations

- BEP réalisation de produits imprimés et plurimédia : création et modalités de délivrance. 2 options : option A productions graphiques, option B productions imprimées. Première session d'examen en 2016. Abroge les options A production graphique et B production imprimée du BEP industries graphiques. **JO n°0197 du 27 août 2014.**

- Bac pro menuiserie aluminium-verre : nouvel intitulé de diplôme pour le bac pro ouvrages du bâtiment : aluminium, verre et matériaux de synthèse. **JO n°0153 du 4 juillet 2014.**

- BTSA analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole : création et modalités de délivrance. Première session d'examen en 2016. Abroge le BTSA analyse et conduite de systèmes d'exploitation. **JO n°0148 du 28 juin 2014.**

- BTS maritime maintenance des systèmes électro-navals : création et modalités de délivrance. Première session d'examen en 2016. Les candidats à l'admission qui ne sont pas titulaires d'un baccalauréat professionnel du champ professionnel des métiers de la mer de la spécialité « électromécanicien marine » doivent suivre une formation de mise à niveau. **JO n°0157 du 9 juillet 2014.**

- BTS maritime pêche et gestion de l'environnement marin : création et modalités de délivrance. Première session d'examen en 2016. Les candidats à l'admission qui ne sont pas titulaires d'un baccalauréat professionnel du champ professionnel des métiers de la mer de la spécialité « conduite et gestion des entreprises maritimes » doivent suivre une formation de mise à niveau. **JO n°0157 du 9 juillet 2014.**

- Diplôme national d'art : création. Il réunit, dans le cadre de l'enseignement supérieur d'arts plastiques de 1er cycle, le DNAP (diplôme national d'arts plastiques) et le DNAT (diplôme national d'arts et techniques) en un seul diplôme intitulé « diplôme national d'art ». Entrée en vigueur en septembre 2015. **JO n°0165 du 19 juillet 2014.**

Abrogations

- BEP industries graphiques, options A production graphique et B production imprimée : abrogation. Dernière session d'examen en 2015. **JO n°0197 du 27 août 2014.**

- BTSA analyse et conduite de systèmes d'exploitation : abrogation. Dernière session d'examen en 2015. **JO n°0148 du 28 juin 2014.**

www.legifrance.gouv.fr / Le Journal officiel de la République française / Rechercher un JO.
www.education.gouv.fr/pid285/le-bulletin-officiel.html

ZOOM SUR

RENTRÉE SCOLAIRE 2014-2015

Dossier du ministère de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

Une ambition pédagogique affirmée pour la réussite de tous les élèves et des parcours de réussite pour une meilleure insertion sociale et professionnelle des élèves : retrouvez toutes les mesures, qui concernent à la rentrée 12 296 400 écoliers, collégiens et lycéens et 839 700 enseignants, présentées en conférence de presse le 1er septembre 2014 par Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la recherche.

1. Une ambition pédagogique affirmée pour la réussite de tous les élèves :

Vers de nouveaux contenus d'enseignement : nouveau socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

Vers une évaluation au service des apprentissages : évolution des modalités de l'évaluation, afin d'éviter une notation-sanction à faible valeur pédagogique et privilégier une évaluation positive, simple et lisible, valorisant les progrès, encourageant les initiatives et compréhensible par les familles.

Préfigurer la nouvelle politique de l'éducation prioritaire : 102 réseaux Rep+ préfigurateurs à la rentrée 2014. 1 081 réseaux d'éducation prioritaire, dont 350 réseaux Rep+, en 2015 *(voir lettre d'information n°10)*.

Éduquer à l'égalité filles-garçons *(voir rubrique Egalité page 11)*.

Favoriser la réussite éducative : développer la cohérence et la complémentarité des actions dans l'école et hors l'école, transformer les pratiques pédagogiques et éducatives à l'échelle des territoires.

Former en alternance les futurs professeurs : en seconde année de master, les lauréats des nouveaux concours sont à mi-temps en stage dans une école ou un établissement scolaire et à mi-temps à l'Espe.

Le numérique, lutter contre les inégalités et améliorer les apprentissages : coup d'accélérateur donné à la production de ressources numériques pédagogiques, éducation aux médias et à l'information renouvelée, développement d'actions et de parcours de formation au numérique et par le numérique, dans les Espe mais aussi grâce au dispositif M@gistère, extension du programme collèges connectés qui doit toucher plus de 100 établissements en 2015, développement du très haut débit pour étendre les usages du numérique jusque dans les écoles les plus reculées, poursuite et renforcement des services numériques à destination de l'ensemble de la communauté éducative et création de nouveaux services parmi lesquels **l'application Folios, MCO (Mon Cheminement Orientation)** et **Monstageenligne, développés par l'Onisep.**

Développer le parcours d'éducation artistique et culturelle.

Construire une mémoire collective.

2. Des parcours de réussite pour une meilleure insertion sociale et professionnelle des élèves :

Feuille de route sociale 2014 : évolution de la conception et de l'offre de diplômes professionnels ; meilleure préparation à l'accès à l'emploi, en prenant appui sur le parcours individuel d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel et en développant qualitativement et quantitativement les alternances (apprentissage et statut scolaire) ; lutte contre les sorties sans qualification ; poursuite de l'effort pour une insertion durable des jeunes dans l'emploi ; lutte contre les discriminations.

Dynamiser les relations entre l'École et le monde professionnel : participation des professionnels à la conception des diplômes professionnels ; formation des apprentis et des lycéens lors des périodes de formation en milieu professionnel ; activités de découverte des métiers... ; développer la culture d'entreprendre chez les élèves.

Favoriser l'insertion professionnelle par une meilleure orientation et lutter contre les discriminations : mise en place du SPRO et développement des partenariats, dispositifs pour faciliter la transition formation-emploi...

Développer les démarches qualité en formation professionnelle : la démarche qualité est un élément constitutif des dispositifs d'auto-évaluation des lycées professionnels en formation initiale (QualEduc) et des dispositifs de labellisation tant en formation initiale (lycée des métiers) qu'en formation continue (GretaPlus). Cette démarche représente aujourd'hui un puissant levier pour renforcer la qualité des formations et assurer une meilleure performance des établissements au service de la réussite des élèves.

Développer l'apprentissage.

Améliorer la continuité des apprentissages de l'enseignement secondaire au supérieur : renforcer le continuum de formation, développer les parcours dans les campus des métiers et des qualifications.

Accompagner les élèves par la politique d'orientation : orientation active, accès des bacheliers professionnels en STS et des bacheliers technologiques en IUT, portail de pré-inscription Admission post-bac.

Lutter contre le décrochage scolaire.

Mieux accompagner les élèves en situation de handicap *(voir rubrique Handicap page 10)*.

Redéfinir la politique éducative sociale et de santé.

Développer le sport scolaire.

Prévenir et lutter contre l'absentéisme scolaire.

Renforcer le caractère éducatif de la sanction dans les établissements du second degré.

Permettre une plus grande implication des parents et des élèves.

Pour en savoir plus

Dossier « Rentrée scolaire 2014 – 2015 »

www.education.gouv.fr/cid81791/rentree-scolaire-2014-2015.html

A consulter également, le dossier de presse de rentrée de l'académie de Rouen :

http://www.ac-rouen.fr/l-academie/actualites-de-l-academie/dossier-de-presse-de-rentree-2014-93810.kjsp?RH=ACCUEIL

Education & orientation (suite)

CONSEIL ÉCOLE-COLLÈGE

Ressources

Eduscol met en ligne des fiches conseil pour accompagner la création des conseils école – collège : **9 fiches repères** sur la composition, le fonctionnement ou encore la continuité pédagogique. En complément de ces fiches repères, un **diaporama** est proposé aux personnels d'encadrement et plus particulièrement aux inspecteurs de l'éducation nationale et chefs d'établissement comme support de communication sur le conseil école-collège.

En téléchargement sur :

http://eduscol.education.fr/cid79673/ressources-pour-la-mise-en-oeuvre-du-conseil-ecole-college.html

ORIENTATION AU COLLÈGE ET AU LYCÉE

Textes de référence

Retrouvez tous les textes de référence sur l'orientation au collège et au lycée sur le site Eduscol : circulaire de préparation de la rentrée scolaire, loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale, circulaire sur le renforcement du continuum de formation de l'enseignement scolaire à l'enseignement supérieur...

Mise à jour du 29 août 2014.

http://eduscol.education.fr/cid53993/textes-de-reference.html

REPÈRES ET RÉFÉRENCES STATISTIQUES SUR LES ENSEIGNEMENTS, LA FORMATION ET LA RECHERCHE – 2014

L'enseignement supérieur en chiffres

L'édition 2014 de « Repères et références

statistiques », publiée par le ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la recherche, est en ligne. Au sommaire : **une information statistique détaillée sur le fonctionnement et les résultats de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, ainsi que les principales données sur la recherche française**. Plus de 150 thèmes sont abordés dans cette publication, répartis en 12 chapitres. Cette publication s'adresse à tous les publics : enseignants, chercheurs, étudiants, journalistes, grand public...

A noter, parmi les nouveautés de l'édition 2014, de nouvelles pages, notamment sur les compétences des jeunes en mathématiques : compétences dans l'utilisation des mathématiques et de la vie quotidienne évaluées dans le cadre de la .J.D.C. (Journée défense et citoyenneté - 2013), culture mathématique mesurée par l'enquête Pisa et, aussi, compétences des élèves en sciences en fin d'école élémentaire et en fin de collège, dans le cadre du dispositif Cedre. Par ailleurs, le chapitre relatif aux personnels enseignants et non enseignants a été réorganisé et enrichi d'une page sur les départs à la retraite. Enfin, la présentation des informations sur les effectifs d'étudiants a également été revue afin d'améliorer leur cohérence et d'en faciliter la lecture.

En version flipbook et téléchargement sur :

www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid81900/reperes-et-references-statistiques-edition-septembre-2014.html

LOI POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA RECHERCHE

Bilan un an après

La loi sur l'enseignement supérieur et la recherche a été adoptée le 22 juillet 2013. Un an après, les deux tiers des décrets d'application de la loi ont été publiés et de nombreuses mesures sont entrées en application sur le terrain :

- l'amélioration des mécanismes d'orientation et le passage d'une orientation trop souvent par défaut à une orientation anticipée et choisie ;
- la simplification de l'offre de formation, pour la rendre plus accessible et plus lisible pour les jeunes, les familles, les employeurs et les étudiants étrangers ;
- la mise en place de la plateforme FUN, France Université Numérique, et l'ouverture de 41 MOOCs (au 22 juillet 2014) ;
- la création des Ecoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE) ;
- la meilleure prise en compte de l'égalité femmes-hommes ;
- la création de pôles étudiants pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat (PEPITE), etc.

Plus d'informations sur ce que change la loi pour les étudiants :

http://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/Loi_pour_l_ESR/23/7/MESR-1an-loi-2_341237.pdf

Plus d'informations sur ce que change la loi pour les universités, la recherche et ses personnels :

http://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/Loi_pour_l_ESR/23/9/MESR-1an-loi-3_341239.pdf

Bilan disponible sur :

www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid81469/22-juillet-2013-22-juillet-2014-ce-que-change-la-loi-relative-a-l-enseignement-superieur-et-a-la-recherche.html

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, RECHERCHE INNOVATION

Un schéma régional

Région Haute-Normandie
SCHÉMA RÉGIONAL DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION DE HAUTE-NORMANDIE

En cohérence avec les stratégies nationales, la Région a élaboré son « Schéma de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation ».

Trois grandes ambitions :

- Développer l'attractivité pour faire venir et accueillir des étudiants et chercheurs.
- Faire tomber les barrières entre les établissements, ainsi qu'avec les entreprises.
- Développer le secteur de l'ESR en travaillant plus et mieux ensemble.

Trois orientations stratégiques :

- Organiser l'offre et les services d'enseignement supérieur en campus, en recherchant leur mise en réseau et en valorisant leurs thématiques.
- Développer les liens entre formation et monde économique afin d'améliorer l'insertion professionnelle.
- Développer une stratégie de valorisation et renforcer les liens entre les entreprises et la recherche.

En téléchargement sur :

www.hautenormandie.fr/Lettres-d-informations/Articles/numero-ma-region-eco/n-37/Schema-regional-de-l-enseignement-superieur-de-la-recherche-et-de-l-innovation

REGARDS SUR L'ÉDUCATION 2014

Les indicateurs de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques)

« Regards sur l'éducation : Les indicateurs de l'OCDE » fait figure de publication de référence sur l'état de l'éducation dans le monde. **Avec plus de 150 graphiques, 300 tableaux et 100 000 chiffres**, « Regards sur l'éducation » présente des données clés sur la structure, le financement et les performances des systèmes d'éducation.

En téléchargement sur :

www.oecd.org/fr/edu/rse.htm

Note sur la France en téléchargement sur :

www.oecd.org/edu/France-EAG2014-Country-Note-french.pdf

EDF

Ressources pédagogiques

EDF ESPACE ENSEIGNANTS

EDF met à disposition des équipes éducatives des ressources pédagogiques dans l'espace Enseignants de son site. Classées par niveau (primaire, collège et lycée), ces ressources prennent des formes très diverses : conférences, kits pédagogiques, encyclopédie, posters, vidéos... Un livret « métiers de l'énergie », présentant une vingtaine de métiers est également proposé.

A découvrir sur :

http://enseignants.edf.com/

LE GUIDE DES NÉO COP

Edition 2014

La 7ème édition du guide des néo COP réalisé par Christian Grisaud et Jacques Vauloup vient d'être publiée. 22 fiches-actions, 13 annexes : ce guide des néo-cop constitue un outil indispensable aux jeunes conseillers et conseillères d'orientation-psychologues (COP) débutant leur activité professionnelle en Centre d'information et d'orientation (CIO), en établissement scolaire ou à l'université (SUIO-IP). Il peut servir aussi aux partenaires quotidiens du/de la COP.

En téléchargement sur :

http://cio49.ac-nantes.fr/spip/IMG/pdf/Guide_des_neo-cop_2014-2015_J-_Vauloup_academie_Nantes_.pdf

LES MÉDIAS SOCIAUX EN DOCUMENTATION

Diaporama

Un diaporama consacré aux médias sociaux et à leurs spécificités à destination des professeurs documentalistes est proposé sur le site de l'académie de Caen. Intitulé « Facebook, Internet et les professeurs documentalistes », il s'agit d'un support de stage, structuré selon trois grands axes : définition et typologie des médias sociaux, usages pédagogiques en classe, utilisation des médias sociaux pour le documentaliste et le CDI.

Diaporama en téléchargement sur :

http://documentation.discip.ac-caen.fr/sites/documentation.discip.ac-caen.fr/IMG/pdf/diaporama.pdf

Métiers & emploi

LES MÉTIERS TERRITORIAUX

Un guide du CNFPT

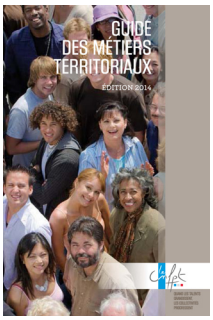

Le centre national de la fonction publique territoriale vient de publier l'édition 2014 de son répertoire des métiers.

Avec **289 fiches**, le document décrit les métiers et fonctions des collectivités territoriales. Il s'adresse au grand public et donne accès à des informations actualisées par métiers :

- les autres appellations du métier,
- la définition du poste,
- les employeurs,
- le cadre statutaire,
- les conditions d'accès et les activités techniques.

Ces emplois concernent notamment le développement local, l'environnement, les espaces verts, mais aussi la formation, l'animation, ou les nouvelles technologies d'information et de communication. Possibilité de rechercher un emploi, découvrir les postes disponibles, profils souhaités...

En téléchargement sur :

www.cnfpt.fr/sites/default/files/guide_des_metiers_territoriaux_2014.pdf

LES COMMUNITY MANAGERS EN FRANCE

Enquête de RegionsJob et le Blog du Modérateur

Depuis 2010, cette étude vise à mieux cerner le métier de community manager et ses évolutions. RegionsJob et le Blog du Modérateur s'intéressent au profil des community managers, à leur parcours universitaire et à leur vie professionnelle. Ils dressent le portrait- robot des entreprises qui les recrutent et étudient le salaire qu'ils perçoivent. Son quotidien est décrypté ainsi que ses pratiques sur les réseaux sociaux. Cette année, 760 community managers en poste ont répondu à l'enquête, soit 150 de plus qu'en 2013. Plus de 70 questions ont été posées.

Quelques résultats :

- 55% de femmes
- Age médian : 27 ans
- 47% exercent en Ile-de-France
- 53% ont un diplôme de niveau bac + 5

Etude disponible sur :

http://fr.slideshare.net/captainjob/enquete-community-managers-2014

Métiers & emploi (suite)

QUELS MÉTIERS EN 2022 ?

Rapport de la DARES (Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques)

« Entre 735 000 et 830 000 postes par an seraient à pourvoir entre 2012 et 2022. Environ 80% de ces postes correspondent à des départs en fin de carrière ; les autres sont des créations nettes d'emploi. Cet exercice de prospective des métiers et qualifications met en évidence quelques tendances lourdes. Ainsi, **la tertiarisation des emplois se poursuivrait**. D'une part, les métiers du commerce et des services devraient continuer à se développer, avec notamment de fortes créations d'emploi dans les professions de soin (à l'exception des médecins) et des services aux personnes. D'autre part, les emplois administratifs de la fonction publique et les emplois de secrétaires connaîtraient au contraire un repli ; par ailleurs, les métiers industriels se stabiliseraient : les pertes d'emploi seraient moins fortes que par le passé parmi les ouvriers non qualifiés de l'industrie, et l'on observerait des créations pour certains métiers d'ouvriers qualifiés ; les métiers agricoles poursuivraient leur repli.
L'emploi continuerait ainsi de connaître une relative polarisation (cependant moins marquée en France que dans certains pays), avec **une forte progression de l'emploi dans les métiers très qualifiés** (principalement les métiers de cadres), une diminution du poids des ouvriers et employés qualifiés et une relative stabilité du poids des ouvriers et employés peu qualifiés, les créations d'emploi dans les métiers peu qualifiés d'aide à la personne et autres métiers de services (employés de l'hôtellerie-restauration, agents de gardiennage et de sécurité) compensant les destructions d'emplois d'ouvriers non ou peu qualifiés. Si l'on ajoute aux créations nettes d'emploi les départs en fin de carrière, les postes à pourvoir apparaissent dans cet exercice particulièrement nombreux parmi les agents d'entretien, les aides à domicile, les enseignants, les aides-soignants et infirmiers, les cadres des services administratifs, comptables et financiers, les conducteurs de véhicule et les vendeurs. »

Etude complète en téléchargement sur :

http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/CGSP_DARES_Les_metiers_en_2022.pdf

POPULATION ACTIVE ET EMPLOI ENTRE 2006 ET 2011 EN HAUTE-NORMANDIE

Les effets de la crise durement ressentis dans certaines aires urbaines

« Pour la première fois dans le cadre du système rénové de recensement, des évolutions intercensitaires peuvent être communiquées, sur une période (2006-2011) qui intègre largement les effets de la récession engagée en 2008-2009. Ces effets sont variables entre les territoires de Haute-Normandie, en particulier entre ses aires urbaines. L'aire de Rouen a plutôt mieux traversé la crise que les autres grandes aires de la région, mais moins bien que la plupart des métropoles françaises comparables. Pont-Audemer et Yvetot bénéficient des tendances économiques et démographiques les plus favorables. A l'opposé, les aires urbaines d'Eu et de Neufchâtel-en-Bray combinent une forte dégradation de l'emploi avec un recul marqué de la population active. Parmi les 18 aires haut-normandes de plus de 3 000 emplois, 12 ont vu leur nombre d'emplois diminuer. Quatre ont même perdu plus du quart de leurs emplois industriels sur cinq ans. »

Etude de l'Insee Haute-Normandie en téléchargement sur :

www.insee.fr/fr/insee_regions/haute-normandie/themes/insee-analyses/ina_01/ina_01.pdf

LES MÉTIERS D'ART EN NORMANDIE

Annuaire numérique

Dans le cadre du printemps des Arts, manifestation qui s'est déroulée dans le cœur historique de Rouen en mai dernier, les Artisans d'Art De Normandie (AADN) viennent de publier un annuaire numérique présentant en français et en anglais la trentaine d'ateliers et artisans régionaux qui y ont participé.
Ce document met en lumière l'excellence des métiers d'art en Normandie et les nombreux savoir-faire des artisans.

En consultation sur :

www.impression-virtuelle.fr/aadn/printemps-des-arts/

PRÈS DE 88 000 ÉTABLISSEMENTS HAUT-NORMANDS

Au 1er janvier 2013

« Les **87 923** établissements implantés en Haute-Normandie représentent **2,0%** de l'ensemble des établissements français. La majorité de ces établissements (61%) n'a pas de salarié. Le nombre de ces toutes petites entreprises a augmenté de 6% en 2013, en Haute-Normandie comme en France. Le secteur du commerce, du transport, de l'hébergement et de la restauration prédomine en Haute-Normandie (34%), légèrement plus qu'au niveau national (31%). »
Etude de l'Insee Haute-Normandie en téléchargement sur :

www.insee.fr/fr/insee_regions/haute-normandie/themes/insee-flash/inf_04/inf_04.pdf

INSERTION PROFESSIONNELLE DES APPRENTIS SORTIS DES CFA DE HAUTE-NORMANDIE EN JUIN 2012

Résultats à 12 mois

Réalisée par téléphone par les CFA de Haute-Normandie, l'enquête SEINE (Système d'enquêtes pour l'insertion dans l'emploi) du Crefor Haute-Normandie porte sur le devenir de tous les sortants de juin 2012, douze mois après leur sortie de formation. La personne interrogée présente son parcours d'insertion et l'ensemble des situations vécues date à date, entre le 1er juillet 2012 et le 30 juin 2013. L'enquête porte sur l'ensemble des apprentis présents au 31/12/2011 et qui ont quitté le CFA au cours ou à la fin de l'année 2011-2012, diplômés ou non. Les jeunes qui sont en poursuite de formation en formation initiale (statut scolaire ou étudiant) ou en apprentissage sont exclus de l'analyse, ainsi que les jeunes qui n'étaient pas en dernière

année de diplôme.
Les apprentis ayant suivi une formation dans un CFA et sortis en juin 2012 vers le marché du travail sont **un peu plus de 68% à être en emploi un an après leur sortie**. Ce taux d'emploi est inférieur à celui des cohortes précédentes interrogées avec la même temporalité : 70,9% pour les cohortes 2010 et 2009.

Enquête SEINE en téléchargement sur :

www.crefor-hn.fr/sites/default/files/mono_SEINE_C4V2.pdf

« REGARD BIBLIO »

Une nouvelle collection du Crefor Haute-Normandie

« Regard bilio » est un **outil de veille économique sur les thématiques de l'emploi, la formation et les données économiques**. Cette nouvelle collection publiée par le Crefor, présente un **panorama bibliographique d'études** (et diverses publications) consacré aux territoires de Haute-Normandie. Pour cette première diffusion, six numéros sont disponibles : Dieppe-Vallée de la Brèle, Le Havre, Bernay/Pont-Audemer, Evreux, Rouen et Vernon. Après une présentation des études de conjoncture régionale identique à tous les numéros, les études sont regroupées selon différentes thématiques ; données socio-économiques de la zone, études sectorielles, politique de l'emploi et des dispositifs, marché du travail, gestion prévisionnels des emplois et de compétences, formation et insertion. Enfin le document se termine par une présentation des études réalisées par le Crefor.

Découvrez les 6 premiers numéros sur le site du Crefor, rubrique Les publications / Regard biblio :

www.crefor-hn.fr/publications/tous

LA NORMANDIE EN CHIFFRES ET EN CARTES

Panorama économique 2014

Réalisée par la CCI Normandie, avec le concours des Préfectures et Régions de Haute et Basse-Normandie, l'édition 2014 du Panorama économique – La Normandie en chiffres et en cartes, propose une vision synthétique de l'économie régionale. On y retrouve les chiffres clés de l'économie régionale à travers une sélection de cartes, tableaux et graphiques selon 11 thèmes :
- territoire,
- population,
- économie,
- agriculture,
- industrie,
- construction,
- commerce,
- services,
- environnement,
- enseignement et recherche,
- réseaux d'entreprises.

En téléchargement sur :

www.sie-hn.fr/ccir-hn/Territoires/Haute-Normandie/Le-Panorama-Economique

OPÉRATION BEAU TRAVAIL

Découvrir les métiers qui recrutent

Le MEDEF (mouvement des entreprises de France) a lancé l'opération Beau travail destinée à faire découvrir 115 métiers qui recrutent. Sous la forme de témoignages vidéos, des salariés présentent leur parcours et leur métier. Ces vidéos seront diffusées sur France 2 et France 3 jusqu'au 26 décembre 2014. Elles sont également consultables en ligne. Pour chaque métier, un lien renvoie vers les offres d'emploi du site de Pôle emploi et vers l'Onisep pour les formations.

www.beautravail.org/

MONCONTRATPRO.COM

Mettre en relation alternants, entreprises et organismes de formation

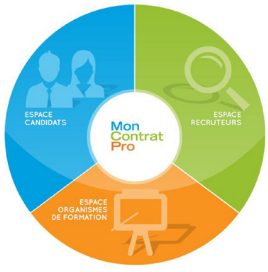

Opcalia a lancé moncontratpro.com, une **plateforme en ligne pour trouver son contrat de professionnalisation**.

Ce nouveau site propose un service totalement gratuit de mise en relation entre les jeunes à la recherche d'un contrat de professionnalisation, les recruteurs et les organismes de formation.
Après inscription, les jeunes peuvent créer leur CV avec une vidéo et trouver les offres d'alternance déposées par les entreprises. Les entreprises ont accès à tous les CV en ligne. Les organismes de formation peuvent partager les offres d'emploi à tous leurs élèves, par mail ou via les réseaux sociaux.

www.moncontratpro.com/

ETUDIER ET ENTREPRENDRE

C'est désormais possible !

Le **nouveau statut national d'étudiant-entrepreneur** permet aux étudiants et aux jeunes diplômés d'**élaborer un projet entrepreneurial dans un PEPITE** (Pôle Étudiant pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat). Il existe actuellement 29 PEPITE sur le territoire français.

Tous les détails des PEPITE sur :

www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid79223/presentation-des-pepite-poles-etudiants-pour-innovation-transfert-entrepreneuriat.html

Le statut d'étudiant-entrepreneur s'adresse en priorité aux jeunes de moins de 28 ans, âge limite pour bénéficier du statut social d'étudiant. Le baccalauréat ou l'équivalence en niveau est la seule condition de diplôme requis pour une inscription au diplôme d'établissement étudiant-entrepreneur. Les frais d'inscription légaux et spécifiques sont limités à 500 euros par an pour la période 2014-2017 pour l'étudiant entrepreneur.
Le diplôme d'établissement « étudiant-entrepreneur » (D2E) accompagne le statut d'étudiant-entrepreneur : il permet de mener à bien son projet avec un maximum de sécurité et de visibilité.

Tout savoir sur le statut d'étudiant entrepreneur sur :

www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid79926/statut-national-etudiant-entrepreneur.html

Handicap

MIEUX ACCOMPAGNER LES ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP

Extrait du dossier de rentrée

En 2013-2014, **239 160 enfants en situation de handicap ont été scolarisés** dans les écoles et établissements (publics et privés) relevant du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche : 141 565 dans le premier degré et 97 595 dans le second degré. L'augmentation du nombre d'élèves en situation de handicap est constante depuis la loi de 2005. En conséquence, le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a engagé une réflexion afin de mieux adapter la gradation des différents dispositifs de scolarisation aux besoins des élèves, tout en promouvant, à chaque fois, leur caractère inclusif.

La rénovation des Clis et des Ulis

Les Clis - classes pour l'inclusion scolaire permettant l'accueil dans une école primaire ordinaire d'un petit groupe d'enfants présentant le même type de handicap - et les Ulis - unités localisées pour l'inclusion scolaire permettant l'accueil dans un collège, un lycée d'enseignement général et technologique ou un lycée professionnel d'un petit groupe d'élèves présentant le même type de handicap - sont conçus comme des dispositifs d'appui. Les élèves bénéficiant d'une Ulis auront, autant qu'il est possible, des temps d'inclusion au sein des classes ordinaires. Une circulaire présentant le nouveau fonctionnement des Ulis est prévue, pour une publication avant la fin de l'année 2014.

Les unités d'enseignement

À chaque fois que c'est profitable aux élèves, les unités d'enseignement seront implantées dans les établissements scolaires plutôt que dans les établissements médicaux-sociaux. À la rentrée 2014, trente unités d'enseignement à destination des élèves autistes seront ouvertes, une par académie. Ces unités d'enseignement seront localisées au sein des écoles maternelles, afin de faciliter la prise en charge pluridisciplinaire, précoce et intensive, des élèves autistes.

Le projet personnalisé de scolarisation (PPS)

Le décret relatif au projet personnalisé de scolarisation, créé en 2005, est en cours de réécriture. Il précisera le rôle et les compétences de chacun des acteurs et instaurera une évaluation normalisée des besoins de l'élève. Il sera finalisé avant la fin de l'année 2014.

Le plan d'accompagnement personnalisé (PAP)

La loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République a créé le plan d'accompagnement personnalisé. Un décret, accompagné d'une circulaire de mise en œuvre et d'un document type, en précisera les contours à la rentrée. Le plan d'accompagnement personnalisé est conçu comme un dispositif d'aide permettant des aménagements et adaptations de nature pédagogique lorsque les troubles des apprentissages entraînent des difficultés scolaires durables.

La création des accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH)

Les fonctions d'accompagnant des élèves en situation de handicap peuvent, depuis la loi de finances initiale pour 2014, être confiées aux accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH), lesquels remplacent les auxiliaires de vie scolaire recrutés par contrat d'assistant d'éducation (AED-AVS). Les AESH sont des agents contractuels de l'État recrutés par contrat de droit public. Le contrat est d'une durée maximale de trois ans, renouvelable dans la limite de six ans. Au terme de six années continues d'engagement, les AESH ne peuvent être reconduits qu'en contrat à durée indéterminée (CDI).

Dossier de rentrée consultable dans son intégralité sur :

www.education.gouv.fr/cid81791/rentree-scolaire-2014-2015.html

PRISE EN COMPTE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Réaffirmation du gouvernement

Le 4 juillet dernier, le Premier ministre a adressé une circulaire à l'ensemble des ministres demandant de veiller à ce que la prise en compte des personnes en situation de handicap soit systématique dans la préparation de tout projet de loi ou tout texte à caractère normatif. Cette demande avait déjà été effectuée en septembre 2012 par l'ancien Premier ministre, Jean-Marc Ayrault.

Circulaire en consultation sur :

http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2014/07/cir_38492.pdf

TÉMOIGNAGES DE TRAVAILLEURS AVEUGLES

« Détermination énergique à franchir l'impossible »

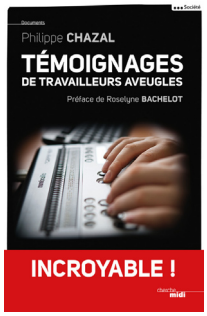

Philippe Chazal, président de la Confédération française pour la promotion sociale des aveugles et amblyopes (CFPSAA - www.cfpsaa.fr) publie un livre (Témoignages de travailleurs aveugles) de 312 pages qui présente les témoignages de 80 déficients visuels exerçant des professions très diversifiées dans une douzaine de pays du monde entier. Ce livre qui montre la « détermination énergique à franchir l'impossible » de ses auteurs, décrit des professions traditionnelles, originales, surprenantes ou, pour certaines, porteuses de nouveaux débouchés. Quelques exemples : agent commercial, bibliothécaire, boulanger, collaboratrice audio-description, créateur de parfum, diplomate, écrivain public, étiopathe, guide de musée, ingénieur du son, journaliste, praticien bien-être, présentatrice de journal télévisé, traducteur littéraire...

Disponible en librairie ou à la CFPSAA – 6, rue Gager-Gabillot - 75015 PARIS.

www.giaa.org/Sortie-du-livre-de-Philippe-Chazal.html

Source : Onisep Languedoc-Roussillon

LE SUMPPS (SERVICE UNIVERSITAIRE DE MÉDECINE PRÉVENTIVE ET DE PROMOTION DE LA SANTÉ)

Au service des étudiants handicapés

Demander des aménagements pour un examen, de nouveaux moyens de compensation tenant compte de l'évolution des besoins de l'étudiant... Service médical gratuit, le SUMPPS accueille les étudiants en situation de handicap et les accompagne au cours de leur formation.

Tous les détails sur le site de l'Onisep :

www.onisep.fr/Formation-et-handicap/Les-parcours-de-scolarite/Etudes-superieures-et-handicap/Les-conditions-d-accueil-dans-l-enseignement-superieur/LE-SUMPPS-au-service-des-etudiants-handicapes

Objectif égalité

ÉDUQUER À L'ÉGALITÉ FILLES-GARÇONS

Extrait du dossier de rentrée

Dans le prolongement de l'année de mobilisation pour l'égalité à l'École et en se fondant sur les conclusions de l'inspection générale de l'éducation nationale dans son rapport d'évaluation du dispositif expérimental ABCD de l'égalité, le Gouvernement a présenté le 30 juin 2014 **un plan d'action pour l'égalité entre les filles et les garçons à l'École**, qui comprend deux grands volets :

- celui de la formation initiale et continue des personnels enseignants, d'encadrement et d'inspection ;
- celui de la mise à disposition de ressources permettant aux enseignants, dans le cadre des programmes d'enseignement et d'activités éducatives concourant à la mise en œuvre du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, d'aborder la question de l'égalité de manière transversale.

Ce plan d'action sera mis en œuvre à partir de la rentrée 2014. Il vise à poursuivre l'effort engagé de promotion des valeurs humanistes de respect, de tolérance et d'égalité, et s'inscrit dans une politique globale de lutte contre toutes les formes de discriminations, par l'École et dans l'École.

La formation initiale et continue des personnels au cœur du plan d'action pour l'égalité à l'École

L'objectif poursuivi par le plan d'action du Gouvernement est à la fois la transmission du sens et de la valeur du principe républicain d'égalité, son appropriation par l'ensemble de la communauté éducative et sa traduction concrète dans l'existence, au sein des établissements, d'un cadre protecteur propice aux apprentissages, ainsi que dans l'égalité réelle des chances des filles et des garçons dans leurs parcours scolaires. La formation des personnels à une question relevant de l'éthique professionnelle en est la clef.

Au cours de l'année 2014-2015, des séminaires de formation à destination des personnels d'inspection et des formateurs seront organisés par le ministère, en complément des actions inscrites dans les plans académiques et départementaux de formation. Ils permettront de faire connaître les outils élaborés, parcours de e-formation sur la plate-forme M@gistère et site public de ressources notamment.

Une attention particulière sera également portée à la mise en œuvre du tronc commun des écoles supérieures du professorat et de l'éducation (Espe).

La mise à disposition de ressources pour transmettre la valeur d'égalité entre les filles et les garçons

Un groupe de travail piloté par la direction générale de l'enseignement scolaire est chargé d'élaborer des outils pour la formation et des ressources pédagogiques. Un portail Internet rénové sera disponible à la consultation publique. Outre le rappel des enjeux qui sous-tendent la mission de l'école de transmettre le principe d'égalité, quelques repères fondamentaux seront proposés ainsi que des ressources issues des travaux menés par des équipes en académie.

En étroite collaboration avec le réseau des personnes chargées de mission égalité dans les rectorats, les ressources élaborées localement seront identifiées et valorisées à l'échelon national et les personnes-ressources invitées à contribuer à la mise en œuvre du plan d'action localement.

Dossier de rentrée consultable dans son intégralité sur :

www.education.gouv.fr/cid81791/rentree-scolaire-2014-2015.html

MIXITÉ DES MÉTIERS

Najat Vallaud-Belkacem et Frédéric Cuvillier signent le premier plan sectoriel

Cette année, et pour la première fois, la mixité des métiers devient une politique publique à part entière. Le gouvernement s'est ainsi fixé comme objectif de faire passer la part des métiers considérés comme mixtes (deuxième sexe représenté à au moins 40%) de seulement **12% à 30% d'ici 2025**. Depuis le mois de mars 2014, le ministère des Droits des femmes a pour cela lancé, en partenariat étroit avec les fédérations professionnelles, organismes paritaires collecteurs agréés (OPCA) et fondations d'entreprises, une série d'initiatives pour faire progresser la mixité dans **dix secteurs stratégiques, déficitaires en la matière et porteurs d'emplois**.

Le premier des dix plans sectoriels concerne le **secteur des transports**.

http://femmes.gouv.fr/mixite-des-metiers-najat-vallaud-belkacem-et-frederic-cuvillier-signent-le-premier-plan-sectoriel/

A consulter également, le site académique de la Mission Egalité Filles/Garçons :

http://egalite-filles-garcons.spip.ac-rouen.fr/

Onisep infos

LES NOUVEAUTES

Nouvelle version du site de l'Onisep: www.onisep.fr

Une nouvelle version du site onisep.fr est en ligne. **Plus graphique, plus lisible**, elle propose désormais des **entrées par public** : collégien-ne, lycéen-ne, étudiant-e, apprenti-e, parents, équipes éducatives.

Redéployant la barre de navigation, la page d'accueil propose, pour chaque public, des **contenus adaptés**. Ainsi, l'entrée « Collégien-ne » propose des contenus liés à la scolarité au collège, mais également aux choix de filière au lycée, aux métiers par centre d'intérêt, à Flash métiers, Ma Voie Pro, MOEL, etc.

L'entrée « Equipes éducatives » offre des contenus liés à l'espace pédagogique, mais aussi aux schémas d'études, aux métiers par centre d'intérêt, à la découverte du monde professionnel, à MOEL…

Scolarité et handicap est renommé « Formation et handicap ». Espace pédagogique devient « Ressources pédagogiques ».

Concernant les sites régionaux, l'espace Téléchargement a été réorganisé. 4 entrées sont proposées : par niveau (entrée en 6e, après la 3e, après la 2nde, après le bac), les fiches bac par bac, les publications thématiques gratuites, les documents pour les équipes éducatives.

www.onisep.fr

Onisep infos (suite)

LES NOUVEAUTES

Les métiers du journalisme, de la communication et de la documentation

Trois grands domaines : journalisme, communication, documentation.
S'il est parfois possible de débuter avec un bac + 2 ou un bac + 3, dans le secteur de la documentation notamment, les formations reconnues en journalisme et en communication sanctionnent plutôt un bac + 5, niveau requis pour se faire une place dans un secteur très concurrentiel.
En ouverture de ce Parcours : une journée dans les coulisses de la presse jeunesse. Présentation des métiers sous forme de fiches illustrées par des témoignages de professionnels, présentation des différents cursus, des débouchés, conseils pour débuter et carnet d'adresses.

Pilonne la réf 900857.

http://librairie.onisep.fr

Du CAP au BTS/DUT

DIPLÔMES
onisep
JUILLET 2014
DU CAP AU BTS DUT
Les fiches de tous les diplômes (CAP, BP, MC, bac pro, bac techno, BMA, BT, CS, DMA, DT, BTS, DUT) avec leurs objectifs et leurs débouchés. L'outil de référence pour les acteurs de l'orientation.

Plus de 600 diplômes professionnels et technologiques du niveau V au niveau III sont classés dans 12 domaines répartis en 53 spécialités de formation.
Les diplômes du CAP au BTS/DUT sont présentés de façon synthétique avec leurs objectifs, leurs débouchés et les éléments statistiques concernant les résultats à l'examen.
Plusieurs index facilitent l'accès immédiat aux contenus.
Une ressource pratique pour les équipes éducatives et un outil de référence pour mieux répondre aux interrogations des élèves et des familles.

Pilonne la réf 900783.

http://librairie.onisep.fr

Artisanat : des métiers pour demain

ONISEP
TOUTE L'INFO SUR LES MÉTIERS ET LES FORMATIONS
DOSSIER
Artisanat : des métiers pour demain
Boulanger, plombier, ébéniste... et 120 autres métiers à découvrir
Formation, apprentissage, les Jeunes pros racontent
S'installer, voyager, innover... des conseils pour se lancer

Ce dossier offre la parole à de nombreux jeunes professionnels et apprentis, avec l'ambition de donner envie aux collégiens et aux lycéens de se préparer à un métier de l'artisanat.
Garagiste, boulanger/ère, ébéniste ou créateur/trice de bijoux... Des professionnels passionnés par leur métier font découvrir la réalité de leur quotidien d'artisan. Associé à ces témoignages, des « boites à outils » donnent des pistes à ceux qui veulent suivre leur exemple. Des mini-quiz aident à réfléchir à ses centres d'intérêt pour partir à la découverte de plus de 120 métiers.
Côté filières d'études, la rencontre de futurs artisans permet de revenir sur des parcours qui illustrent la variété des orientations possibles, tout en incitant le jeune lecteur à exploiter les informations pratiques qui lui sont proposées.

http://librairie.onisep.fr

Les métiers de la banque

Travailler dans la banque : est-ce possible ? Dans ce 2ème numéro de la collection « Pourquoi pas moi ? », 12 jeunes professionnels décrivent leur métier et livrent leurs motivations, leur parcours, leurs conseils.
Ce numéro permet d'aller à l'encontre des idées reçues : on peut faire évoluer son parcours professionnel en passant de la plomberie, de la musique, ou de la philosophie à la banque ; il est possible de rebondir avec un accident ou un handicap ; on peut reprendre des études et se former en entreprise.

http://librairie.onisep.fr

Les métiers de l'informatique

Trois grands domaines : conception et conseil, exploitation et administration, assistance et commercial.
Le bac pro systèmes électroniques numériques (SEN) est la clé d'entrée dans la filière numérique. Les diplômes de niveau bac + 2/3 sont ensuite présentés. La grande majorité des recrutements porte sur des postes à bac + 5.
En ouverture de ce Parcours : le déroulé d'un projet chez Thales Services à Elancourt. Présentation des métiers sous forme de fiches illustrées par des témoignages de professionnels, présentation des différents cursus, des débouchés, conseils pour débuter et carnet d'adresses.

Pilonne la réf 901008.

http://librairie.onisep.fr

Après la 6ème

Un guide à destination des parents pour leur faire découvrir les nouveautés du collège (horaires, principaux interlocuteurs au sein de l'établissement...).
Ce guide présente également l'ensemble des productions de l'Onisep, publications et services, qui aideront les élèves, au cours de leur scolarité, à construire progressivement un parcours d'études et un projet professionnel.

Diffusé gratuitement en version papier à tous les élèves de 6ème.

Egalement disponible en téléchargement sur le site de l'Onisep :

www.onisep.fr/Toute-l-actualite-nationale/Etudes-au-college/Septembre-2014/Telechargez-le-guide-gratuit-Onisep-L-entree-en-6e

« Ce sera moi »

13 émissions pour découvrir les métiers

Vétérinaire, pompier, chef cuisinier, journaliste sportif… Il est souvent un métier dont nous rêvions enfant : nous aurions aimé vivre un moment dans la peau d'un de ces professionnels. L'Onisep, la chaîne de télévision Gulli et Agefa PME offrent cette opportunité à des élèves âgés de 10 à 12 ans.

Chacune des 13 émissions de la série « Ce sera moi », présente un jeune élève qui exprime une envie pour un métier. Encouragé par sa famille, l'élève teste son idée lors d'une journée en totale immersion chez un professionnel.

Les 13 émissions de cette série sont **diffusées sur la chaîne Gulli à la mi-septembre 2014.**

Elles seront également en rediffusion sur le site Onisep avec des prolongements d'informations sur les métiers traités sur :

www.onisep.fr/ceseramoi

Catalogue des publications 2014 – 2015

Toutes les publications de l'Onisep dans l'édition 2014 - 2015 du catalogue.

Pilonne la ref 32608.

http://librairie.onisep.fr

Les ressources pour les équipes éducatives 2014 – 2015

Pilonne la ref 32608.

http://librairie.onisep.fr

DANS VOTRE RÉGION

L'annuaire des lycées et CFA en Haute-Normandie – rentrée 2014

Ce guide informateurs présente l'ensemble de l'offre de formation, pour l'académie de Rouen, en lycée et MFR ainsi que les formations en apprentissage en CFA.

Une version papier sera disponible dans la 2ème quinzaine de septembre.

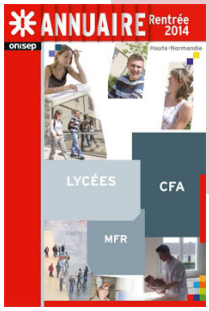

En téléchargement sur :

www.onisep.fr/Mes-infos-regionales/Haute-Normandie/Publications/Guides-d-orientation

SUR ONISEP.FR/ROUEN

© - Brigitte Gilles de la Londe/ONISEP

Kiosque

Mise à jour de septembre 2014

Une mise à jour du contenu du kiosque CIO est disponible sur notre site www.onisep.fr/rouen.

La liste de toutes les publications de l'Onisep est proposée, incluant les nouveautés et précisant les anciens numéros à jeter.

En téléchargement sur :

www.onisep.fr/Mes-infos-regionales/Haute-Normandie/Espace-pedagogique/Kiosque

A PARAITRE

02/10/2014 - *Les métiers de l'hôtellerie et de la restauration* - collection Parcours, Onisep
10/10/2014 - *Classes prépa* - collection Dossiers, Onisep

En région :

Fin septembre 2014 : *De la 6ème à la 3ème en Haute-Normandie*
Ce guide informateurs présente les dispositifs pédagogiques des collèges de l'Eure et de Seine-Maritime, publics et privés, mis en place dans l'académie de Rouen pour la rentrée 2014. Version numérique uniquement.

L'Onisep Haute-Normandie vous souhaite une bonne rentrée 2014 !